

Conseil municipal du 9 décembre 2021

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Poupard, Point, Bacle, Defrance, Balada, Rouillard, Guetté, Le Breton.

Pouvoirs : Mme Cillon donne pouvoir à Mme Bâcle, M. Rochais donne pouvoir à M. Poupard, M. Vivion donne pouvoir à M. Le Breton.

Absents excusés : M. Jean-Pierre Thomas, Mme Céline Thomas, Mme Testard Emilie.

Absent non excusé : M. Sigonneau Sébastien.

Finances

Barème accueil périscolaire et de loisirs pour les enfants hors commune – Année 2020-2021 - Considérant les sommes qui restent à charge de la commune des Cerqueux, le conseil municipal décide de facturer les sommes suivantes aux communes utilisatrices :

⇒ Accueil périscolaire mercredi :	3.50 € par heure
⇒ Accueil de loisirs :	3.25 € par heure
⇒ Accueil de loisirs d'été :	20.00 € par jour

Décision modificative au budget – Le conseil municipal décide de faire la modification suivante au budget principal :

Dépenses de fonctionnement

Article 6413 – Personnel temporaire.....	+ 15 0000 €
023 – Virement à la section d'investissement.....	+ 6 500 €

Recettes de fonctionnement

6419 – Remboursement sur rémunération du personnel.....	+ 15 000 €
733-042 – Travaux en régie	+ 6 500 €

Dépenses d'investissement

2111-040 – Travaux en régie	+ 6 500 €
-----------------------------------	-----------

Recettes d'investissement

024 – Virement de la section de fonctionnement.....	+ 6 500 €
---	-----------

Affaires sociales

Cantine scolaire - Le 23 novembre dernier, une réunion a été organisée avec les élèves de CE1 à CM2 et leurs familles pour faire un point sur le comportement des enfants vis-à-vis des adultes qui les encadrent à la cantine. Conclusion : Il est nécessaire d'améliorer la communication entre la cantine et les familles.

Le bilan de l'audit de la cantine a été présenté au personnel. Il en ressort que la commune possède suffisamment de moyens humains et de temps pour garantir un accueil sécurisé pour les enfants et sécurisant pour les agents. La commune dispose d'une structure à haut potentiel pour assurer un service de restauration de qualité. Cependant, il faut repenser l'organisation technique et la posture des agents afin de permettre un travail éducatif plus approfondi.

Journal municipal – Le bulletin du 4^e trimestre est en cours de rédaction sera distribué fin décembre.

Panneau lumineux – En cas de « concurrence » avec les activités des associations Cerquoise, les messages des associations des communes voisines ne seront mis en ligne qu'après la manifestation organisée aux Cerqueux.

Un message a été envoyé à Cocktail Vision au sujet de la météo qui ne se met pas à jour.

Développement et Cadre de Vie

Urbanisme

Lotissement du Champ Blanc – Le conseil municipal donne son accord pour la vente du lot n° 20 à Mme Botton et du lot n° 30 à M. Lumineau. Il y a des options sur 3 lots et il ne reste plus qu'un lot disponible.

Lotissement La Hayère 3 – Les services du Département viennent présenter le pré-diagnostic qui doit permettre d'identifier les besoins et de définir les orientations et objectifs de la commune pour le maître d'œuvre.

Voirie

Stationnement derrière l'école – Un second panneau « stationnement obligatoire en marche arrière » sera posé.

Cimetière – Compte tenu de la dimension des cases du nouveau columbarium, c'est le tarif « Petite case » qui sera appliqué. Un accord est donné pour que les familles puissent apposer une photo en médaillon sur la porte de la case (dimension maximum 10 cm de hauteur). Le règlement du columbarium sera modifié en conséquence.

Bâtiments et matériel

Affichage – Les vitrines d'affichage de la mairie et de l'église seront remplacées.

Divers – Les projets de remplacement de matériel, d'aire de jeux seront étudiés en commission.

Agglomération du Choletais

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) – Le conseil municipal approuve la mise en place de la télé-procédure qui permet de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner ainsi que ses conditions générales d'utilisation.

Rapport annuels environnement – Le maire transmet les rapports annuels liés à l'eau potable, l'assainissement et la collecte des déchets. Un lien sera mis sur le site internet de la commune pour permettre à chacun d'en prendre connaissance.

Assainissement – Les relevés de déversement des eaux pluviales à la station d'épuration ont été transmis ce jour à la mairie. Les services de l'AdC vont être relancés pour tenter de trouver une solution à ce problème le plus rapidement afin de pouvoir lancer les études préalables pour le futur lotissement de La Hayère 3.

Environnement – L'AdC veut faire « la chasse » aux artisans qui viennent faire des dépôts dans les déchèteries avec des cartes de particuliers. Les camions bennes seront bientôt interdits.

L'AdC n'ayant toujours pas communiqué auprès des habitants sur les raisons de la fermeture de l'écopoint, un mot sera mis dans le prochain journal municipal.

Cholet Évènement – La course Cholet Pays de la Loire passera par les Cerqueux en mars 2022. D'autre part, les championnats de France de cyclisme auront lieu à Cholet en juin 2022.

Questions diverses

Bilan de la nuit du 1^{er} au 2 décembre 2021 - Huit poubelles ont été incendiées, l'incendie s'est propagé à un compteur de gaz qui a entraîné une coupure générale de gaz sur l'ensemble de la commune ainsi qu'une coupure d'électricité sur une partie de la rue Amand Michaud pendant plusieurs heures. La résidence Soleine s'est retrouvée sans électricité (plus d'ascenseur, impossibilité d'ouvrir les volets) et sans chauffage.

Le maire souligne la réactivité de GRDF et d'ENEDIS qui ont permis une réparation assez rapide.

Lors du jugement en comparution immédiate des protagonistes, le lundi 6 décembre, Louis-Marie Guetté a représenté la commune et Béatrice Balada a représenté l'association Soleine.

Personnel communal – Amélie Simonneau reprendra ses fonctions début janvier suite à son congé maternité.

Réunion des associations – Les associations sont vivantes et motivées malgré la crise sanitaire.

Nids d'hirondelles – Une réunion est organisée à la mairie le samedi 11 décembre 2021 avec des représentants de l'OGEC pour examiner la demande de dérogation.

Sécurité routière – Les statistiques du radar pédagogique sont satisfaisantes pour la rue de l'église. Le radar est actuellement installé à La Grande Troche.

Artisanat – Le maire souligne que M. Thierry Paillat cesse son activité au 31 décembre 2021 et qu'il n'a pas trouvé de repreneur. Il va louer son local à M. Frédéric Lemaitre, électricien. Il faudra revoir la signalétique des entreprises.

Correspondance de presse – Béatrice Balada se propose pour être correspondante de presse pour Ouest France.

École – Frédéric Point souligne qu'une institutrice est en congé maladie depuis le 29 novembre et qu'à ce jour elle n'est pas remplacée.

Crise sanitaire – Compte tenu du contexte sanitaire actuel et conformément aux directives gouvernementales, le maire signale qu'il a demandé la conduite à tenir à la Préfecture et à la Sous-Préfecture. Aucun des services n'ayant répondu, il précise que certaines manifestations sont annulées : repas des anniversaires du Club de la retraite heureuse, pot de départ de la Marmite. D'autre part, s'il envisage de permettre les locations de salles pour les familles à l'occasion de Noël (dans le respect des gestes barrières et sous réserve de présentation du pass-sanitaire), il a décidé de fermer les salles pour les réunions festives du réveillon de la St Sylvestre.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 13 janvier 2022 – 20h30
Maire / Adjoint	
Affaires sociales	
Développement du cadre de vie	Mardi 14 décembre 2022 – 20h00
Finances	Jeudi 16 décembre 2021 – 20h00